

KANINADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Janvier 2005

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>



*La vue sur l'Odet depuis le
nouveau sentier qui va de
Vérouri Nevez à Prad
Gouyen*

LES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité s'est tenue le samedi 8 janvier à la salle socioculturelle en présence d'une centaine de personnes (agents communaux, représentants des associations plomelinoises, élus des communes voisines, personnalités extérieures, etc.).

L'allocution du Maire a débuté par une pensée pour les victimes des raz-de-marée en Asie du Sud. Une urne est à disposition du public à la mairie pour recueillir les dons en chèques au profit des associations et organisations non gouvernementales qui oeuvrent actuellement dans les régions dévastées.

2004 a vu la construction et l'ouverture de la **supérette** qui vient dynamiser le tissu commercial plomelinois.

Après la réalisation du terrassement, le démarrage de la construction du **futur complexe sportif, associatif et culturel** a pris du retard. Les problèmes administratifs étant réglés, le gros-œuvre doit commencer au printemps prochain.

Le projet d'urbanisation autour de la **nouvelle voie nord-ouest** avance. Des terrains seront proposés à la vente au cours de 2005.

D'autres **projets d'urbanisation** (lotissements communal et privés, logements sociaux, accession à la propriété) verront aussi le jour dans plusieurs secteurs de la commune.

Le projet de **bibliothèque** pour Plomelin, piloté par Quimper Communauté, avance normalement pour aboutir en 2007.

Le **Conseil général du Finistère** a fait l'acquisition de

terrains dans le secteur du Pérennou où sera aménagé un sentier piétonnier d'environ 1 km de long. Cette politique conjointe de la Commune et du Conseil général sera poursuivie.

Plomelin a changé de **circonscription de Gendarmerie** : depuis le 1^{er} janvier, la commune dépend de la brigade de Pont l'Abbé.

En 2005, nous fêterons le 20^{ème} anniversaire du Mondial Pupilles qui contribue au rayonnement international de la commune.

Le Maire a adressé ses **remerciements** aux élus et conseillers municipaux pour le travail accompli pour la commune. Il a également remercié les associations pour leur implication, leur dévouement pour assurer le bien-être des Plomelinois et le dynamisme de la commune.

Le Maire a enfin évoqué les réalisations et projets de **Quimper Communauté** : les déchets, les transports collectifs, l'assainissement avec la mise en service de la station du Corniguel, la lecture publique, etc. Il a également annoncé la fermeture prochaine de la déchèterie de Kerbernez qui sera remplacé par la déchetterie de Ti Lipig.

Concernant l'intercommunalité, sujet d'actualité car la loi oblige à une définition précise avant août 2005, l'entente n'est pas toujours facile ; chaque collectivité ayant tendance à croire qu'elle ne bénéficie pas d'un juste retour de la richesse publique et que certaines communes sont plus favorisées que d'autres. Débat difficile qui oblige à des concessions et à la recherche d'un intérêt commun.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2004

AFFAIRES FONCIERES

Piscicultures de Corroac'h et Meilh Mor : deux enquêtes publiques se sont tenues en mairie concernant les demandes de renouvellement d'autorisations d'exploiter. Après une visite préalable des infrastructures par les élus, un débat et un vote à bulletins secrets, le Conseil municipal a estimé ne pas pouvoir émettre un avis favorable en l'état du dossier et il demande à ce qu'il soit revu pour le rendre plus compatible avec les objectifs environnementaux et plus cohérent par rapport aux buts poursuivis (projet de réserve d'eau potable en amont du site, maintien de l'emploi, préservation de la qualité de l'eau, restructuration des sites et objectifs de production évoqués par le nouveau propriétaire).

Acquisition de trois hectares de bois dans le secteur du Pérennou : un projet de convention sera négocié avec l'Office national des forêts pour la gestion et l'entretien de ces bois et la participation du lycée de Kerbernez sera sollicitée pour un aménagement dans le cadre d'un projet pédagogique.

COMMANDE PUBLIQUE

Bâtiment relais à usage commercial : accord du Conseil pour des avenants au marché de travaux.

Périmètres de protection des captages d'eau : Autorisation au Maire pour signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la S.A.F.I. pour assurer la mission d'assistance aux procédures d'acquisition et/ou d'indemnisation des servitudes.

Secteur de Tingoff : aménagement d'un lotissement communal. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet MELOU.

AFFAIRES FINANCIERES

Ouverture d'une ligne de trésorerie de 450 000 € auprès

de Dexia afin de faire face aux besoins en trésorerie à court terme.

Subventions aux associations extérieures à la commune : elles sont reconduites à l'unanimité, à l'exception de trois associations : Maires du Finistère (trois abstentions), Eaux et Rivières de Bretagne (un vote contre et quatre abstentions), Institut Culturel de Bretagne (une abstention).

Tarifs communaux 2005 : majoration de 2,5% en moyenne (concessions funéraires, barnums, tribunes mobiles, etc).

Maintien des **tarifs de location des salles communales** pour 2005 : salle socioculturelle : gratuit pour les associations plomelinoises, 210 € pour les résidents de la commune, 270 € pour les associations extérieures, quelques options « matériel » ; accueil de la salle socioculturelle : gratuit pour les associations plomelinoises, 30 € pour les résidents de la commune, 30 € pour les associations extérieures ; M.P.T. et annexe : gratuit pour les associations plomelinoises, 60 € chacune pour les résidents de la commune.

A signaler : un **nouveau règlement** sur les conditions d'utilisation des salles de la M.P.T pour les fêtes de famille et les collations après les obsèques. Se renseigner à l'accueil de la Mairie.

Autorisation donnée au Maire pour la **vente d'un bâtiment-relais** dans la zone de Penhoat Braz à la S.A.S. GADONNA.

PERSONNEL

Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population plomelinoise qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2005.

Décision d'instaurer le lundi de Pentecôte comme journée travaillée pour les agents communaux en solidarité avec les personnes âgées et handicapées.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux : ramassage des feuilles mortes dans différents secteurs de la commune. Nettoyage des panneaux de signalisation routière, touristique et commerciale sur l'ensemble de la commune. Remise en état ou remplacement des panneaux défectueux. Confection d'un filot de protection pour la signalétique de la supérette.

Ecoles : entretien des abords des écoles pendant les

vacances de Noël.

Sentiers piétonniers et espaces verts : Finition du sentier sur le site proche de Kerbernez. Busage et drainage du nouveau sentier de Vêrouri Nevez. Installation d'une table de pique-nique sur l'aire de Kerouzien. Abattage d'arbres à Kerrun Uhela et aux Menhirs.

Divers : Aide logistique pour les manifestations du mois de décembre (téléthon, loto, marché de Noël, exposition à la mairie).



ASSISTANTE MATERNELLE AGREE : UN VRAI METIER

Vous aimez vous occuper d'enfants ?
Vous cherchez un métier à exercer chez vous ?
Vous pouvez accueillir des enfants dans votre famille en devenant **assistant(e) maternel(le) agréé(e)**.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur **demande par écrit** à : M. Le Président du Conseil général, Service de la protection maternelle et infantile, cité administrative de Ty Nay, 29196 QUIMPER Cedex.

Une **réunion d'information** sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et les conditions d'obtention de l'**agrément** obligatoire vous sera proposée. Après cette présentation du métier, vous pourrez ou non donner suite à votre demande.

Pour plus de **renseignements**, contacter M^{me} Soizic GIRAUD-HERAUD, puéricultrice de secteur, au 02 98 55 07 13 ou M^{me} Yvonne BEUZE, du Relais assistantes maternelles, au 02 98 98 39 99.

UN ECRIVAIN PUBLIC A PLOMELIN

Depuis le 6 janvier, M^{me} Claudette PESTOURIE, bénévole de l'**Association des Ecrivains Publics de Cornouaille**, tient une **permanence en mairie** le premier et le troisième jeudis du mois, de 14h00 à 17h00. Elle interviendra en toute **confidentialité** pour aider les personnes qui ont des difficultés à rédiger leur **correspondance administrative ou privée**. Les écrivains publics s'interdisent de jouer un rôle de conseiller juridique ou de concurrencer les services sociaux. Lorsque l'aide demandée n'est pas de leur ressort, ils conseillent de s'adresser aux organismes compétents. Une participation aux frais (1 € au moins) est demandée. Renseignements au 02 98 55 47 92 ou à la mairie lors des permanences.

DEPART DE L'ANIMATEUR MULTI-MEDIA

Le contrat d'Olivier GONIDEC, animateur multimédia de l'Ulamir vient de s'achever. Embauché comme

emploi-jeune en janvier 2000, Olivier GONIDEC a commencé à encadrer les activités de l'espace cybercommune de Plomelin le mois de septembre suivant. Il a, pendant 5 ans, exercé ses fonctions d'animateur multimédia au profit des Plomelinois de toutes les générations qui souhaitaient s'initier à l'informatique et à l'Internet. Olivier GONIDEC a également travaillé avec les enfants des écoles dans le cadre des activités du Contrat Educatif Local (réalisation du journal du restaurant scolaire notamment). A l'occasion de son départ, la municipalité lui a offert le pot de l'amitié et un petit cadeau.

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DE L'ULAMIR

Initiation à la céramique, au modelage, à la gravure sur bois, à la peinture et à la sculpture pour les enfants de 8 à 12 ans. Les samedis 5, 12, 19 et 26 février à GUENGAT, au Jardin (ancienne base aéronavale), de 14h00 à 17h00.

Tarif : 65,00 €, plus 8,00 € d'adhésion à l'Ulamir. Renseignements et inscriptions à l'Ulamir, 33 rue Laënnec, 29710 PLONEIS, tél. 02 98 91 14 21.

« ATOUT SPORT » :

PROGRAMME DES VACANCES D'HIVER 2005

GUENGAT : initiation aux arts plastiques (aquarelle) pour les enfants de 5 à 13 ans, le mercredi 16 février au Jardin (ancienne base aéronavale), de 14h00 à 17h00.

PLUGUFFAN : stage de football en salle, de 9 à 16 ans, les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 février à la salle omnisports, de 14h00 à 16h00.

PLOGONNEC : stage de volley-ball, de 9 à 16 ans, les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 février à la salle omnisports, de 10h00 à midi.

PLOMELIN : stage de football en salle, de 9 à 16 ans, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 février à la salle omnisports, de 14h00 à 16h00.

Tarifs : deux coupons par jour et six pour un stage (en vente à la mairie). Renseignements et inscriptions (obligatoire) à l'Ulamir, 33 rue Laënnec, 29710 PLONEIS, tél. : 02 98 91 14 21.

EN BREF

RECENSEMENT DE LA POPULATION : C'EST PARTI

Commencé le 20 janvier, le recensement des habitants de la commune se déroulera **jusqu'au 19 février**.

Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs et de remplir soigneusement les questionnaires. En cas de besoin, les agents recenseurs pourront vous aider à le faire.

QUALITE DE L'EAU

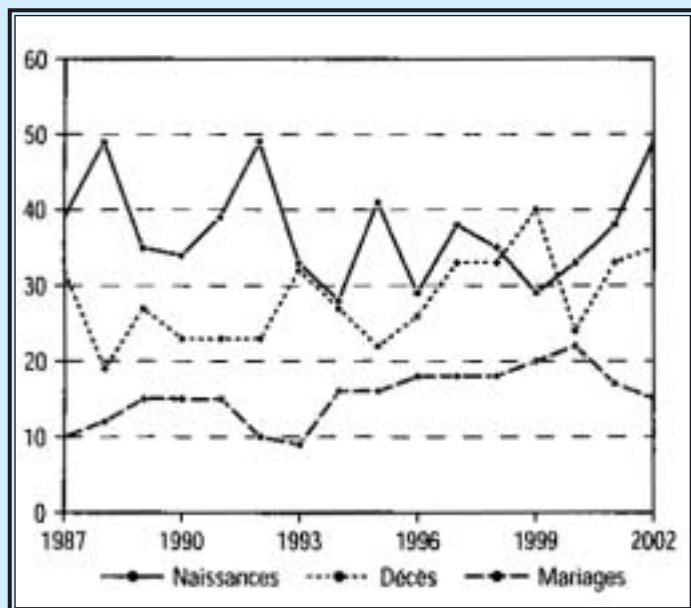
Les analyses effectuées par la D.D.A.S.S. fin 2004 aux captages de Kerlot et Combren, au forage de Nenez et à la station de Boissavarn montrent que l'eau à Plomelin est conforme aux normes sanitaires en vigueur pour les paramètres mesurés.

DEMANDEURS D'EMPLOI : STATISTIQUES

Le nombre d'actifs à Plomelin en 2004 était de 1 912 et celui des demandeurs d'emploi de 181 (moyenne annuelle), soit un taux de chômage de 9,46%.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION PLOMELINOISE

En attendant la nouvelle moisson de chiffres qu'apportera le recensement de la population actuellement en cours, l'Insee nous communique une synthèse de l'évolution démographique de Plomelin de 1987 à 2002.



*Evolution
du nombre des naissances,
des décès et des mariages
de 1987 à 2002*

NAISSANCES

En 2002, les femmes habitant la commune ont donné le jour à **49 bébés** (26 garçons et 23 filles). La comparaison des périodes 2000-2002 et 1987-1989 fait apparaître une **baisse de 2,4%** de la natalité. La part des naissances hors mariage en 2002 était de 34,7%. La moyenne d'âge des mamans était proche de 32 ans.

DECES

En 2002, il y a eu **35 décès à Plomelin** (16 hommes et 19 femmes). La comparaison entre les périodes 2000-2002 et 1987-1989 montre une **hausse de 17,9% de la mortalité**. Entre ces deux périodes, l'âge moyen des défunts est passé de 70,1 à 77,1 ans. Près de 2/3 des décès de la commune concernaient des personnes de plus de 75 ans.

MARIAGES

15 mariages ont été célébrés en 2002. Entre les périodes 2000-2002 et 1987-1989, on observe une **hausse de 45,9% de la nuptialité** à Plomelin. L'âge moyen des femmes au mariage était proche de 30 ans et celui des hommes de 34 ans.

Par comparaison, en 2004, on a enregistré 35 naissances, 38 décès et 19 mariages. Tandis qu'en 1904, les chiffres étaient de 78 naissances, 34 décès et 29 mariages.

Lors du **recensement de 1999**, la population de Plomelin s'élevait **3 938 habitants**. Toujours par comparaison, un siècle plus tôt, la commune comptait 2006 habitants.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES



SOLIDARITE AVEC L'ASIE DU SUD

Un **collectif** d'associations plomelinoises s'est organisé pour participer à l'élan international de solidarité en faveur des régions dévastées par les raz-de-marée du 26 décembre 2004.

Une soirée musicale animée par les deux chorales, l'Association Musicale et des enfants de la commune a eu lieu le vendredi 21 janvier. Les peintres Michel REMAUD et Jean-Luc PRAT ont offert des tableaux qui ont fait l'objet d'une tombola.

A la mairie, une urne est à la disposition des personnes souhaitant faire un don (par chèque uniquement) à l'un des organismes qui viennent en aide aux victimes.

Par ailleurs, une collecte de vêtements et de produits d'hygiène a été organisée par une Plomelinoise au profit

de l'association lorientaise Solidarité Ceylan au début du mois.

LE PERE NOEL DE L'AMICALE LAIQUE

Dans le cadre de ses activités de soutien aux écoles publiques de la commune, l'Amicale laïque finance depuis plusieurs années l'achat de dictionnaires. Le mois dernier, le président Noël LE DREZEN a ainsi remis un dictionnaire Larousse à chacun des 58 élèves des classes de CM1 et de CM2.

A l'occasion du pot de nouvel an de l'Amicale Laïque, le président a remis au Maire un chèque de 750,00 € destiné à l'Unicef pour aider à la reconstruction d'une école en Asie du Sud.

AMIS DE TI GWENN

L'association fêtera ses **sept ans** à l'occasion du **couscous anniversaire** de la résidence le **dimanche 6 février**. Comme d'habitude, on pourra choisir entre les plats à emporter (à partir de 10h00) et le repas sur place. Le tarif est de 10 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Les tickets-repas seront à retirer à Ti Gwenn les 3, 4 et 5 février, de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

Le repas sera animé par Albert CAMUS et ses amis accordéonistes de Pouldreuzic.

Les anniversaires du mois seront animés par les Moeziou Pluguen le samedi 26 février.

ULAMIR E BRO GLAZIK - CONCOURS « LEZ'ARTS AUX CHAMPS »

L'Ulamir organise pour la quatrième fois le concours d'artistes amateurs « Lez'arts aux Champs ». Cette fois, il s'agira d'illustrer une enveloppe timbrée et adressée. Les œuvres seront exposées dans le hall de l'Ulamir, du 18 mai au 18 juin. Ce concours est ouvert à tous, sans limite d'âge, l'inscription est gratuite. Une seule œuvre par participant, technique et format libres. Inscriptions avant le 31 janvier à l'Ulamir, 33 rue Laënnec, 29710 PLONEIS ; tél. 02 98 91 14 21.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE PLOMELIN S'ASSOCIENT

Une **Association des Commerçants et Artisans de Plomelin** (A.C.A.P.) est en cours de création. En attendant l'assemblée générale qui procédera à l'élection du conseil d'administration, un **groupe de travail** s'est mis en place afin de jeter les bases de l'association. Il est composé pour l'instant de : Georges BATANY (Les Vire-Court), Laurent COIC (Cafés COIC), Anne JONCOUR (Le Fournil des Menhirs), Jeannot LAVIGNE (Ti Castel), Xavier LE ROUX (pharmacie) et Sonia (Coiffure et Santé du Cheveu).

L'A.C.A.P. a pour but de **fédérer les commerçants et artisans de Plomelin** pour mettre en place des **manifestations commerciales** sur la commune. Elle veut avoir un **rôle d'animation commerciale et de communication**. Par exemple, la création d'un almanach des commerçants et entreprises de Plomelin est envisagée.

Le projet de création de l'A.C.A.P. a reçu un **accueil très favorable** des professionnels de la commune. Une **réunion préparatoire** à l'assemblée générale constitutive aura lieu courant février. Affaire à suivre...

UN PRIX POUR B.A.A.

La **S.A. Bretagne Anti-Adhérence** installée à Penhoad Braz a reçu le **Grand Prix départemental de la dynamique artisanale**. Organisé par la Banque Populaire Atlantique, en partenariat avec le Télégramme, ce prix vise à promouvoir des artisans pour la qualité de leurs produits et leur dynamisme.

Arnaud LE GUIRIEC, 40 ans, dirige depuis 1996 l'entreprise qu'il avait fondée avec son père dix ans plus tôt. B.A.A. est spécialisée dans les revêtements en téflon ou en silicone des plaques de fours des boulangeries, des biscuiteries, des fromageries, etc. Si le secteur agroalimentaire représente plus de 90 % de la clientèle, l'entreprise travaille également au profit de l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou automobile. B.A.A., qui

emploie **neuf salariés** hautement qualifiés, est **l'entreprise leader du grand Ouest** dans son domaine. Un bel exemple de **dynamisme artisanal** qu'il convient de saluer.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AUTO-ECOLE

Depuis le 4 janvier, une **deuxième auto-école** est en activité à Plomelin. **Arnaud LE GALL**, 28 ans, et son associé **Thierry DAVID** (également gérant d'auto-écoles à Quimper), associés au sein d'une SARL, se sont installés à la galerie commerciale (autorisation préfectorale du 13 décembre 2004).

Une équipe de quatre moniteurs assure des formations aux permis de conduire auto (y compris l'apprentissage de la conduite anticipée), moto, remorque et bateau pour les particuliers et les professionnels, ainsi que la préparation au brevet de sécurité routière (obligatoire pour la conduite de cyclomoteurs jusqu'à 50 cm³).

Heures d'ouverture : 9h00 – 19h00, du lundi au samedi ; cours possibles jusqu'à 20h00. Contacts : Arnaud LE GALL au 02 98 52 57 50 ou au 06 08 25 91 52 ; moniteurs au 06 88 77 39 23.

SOINS ET BEAUTE DES ONGLES

Laurence LE GUIRIEC, 38 ans, infirmière diplômée d'état, s'est installée comme **prothésiste – styliste ongulaire** depuis le 15 décembre 2004. Après avoir exercé comme infirmière pendant 16 ans, elle a souhaité se reconverter.

« **Ongles et Styles** » propose la pose d'ongles artificiels, gel U.V. transparent, extension et renforcement d'ongles, French permanente, bijoux et décorations d'ongles, bijoux dentaires.

Laurence LE GUIRIEC reçoit sur rendez-vous dans son salon du lundi au samedi ou se déplace à domicile.

Tél. 02 98 94 28 04 ou 06 87 64 80 58.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FEVRIER 2005		
Samedi 5	Soirée rock	Foot corpo - Salle socioculturelle et accueil
Dimanche 6	Couscous	M.A.P.A.
Jeudi 10	Assemblée générale	Re Goz Ploveilh – Véranda M.P.T.
Samedi 12	Soirée	A.S.P. – Salles socioculturelle, omnisports et accueil
Samedi 26	Anniversaires du mois	Amis de Ti Gwenn – M.A.P.A.

ETAT CIVIL



Décès : David BERHOUC, 18 ans, Kergren ; Jeannine CREN, veuve LE MER, 52 ans, hent Tingoff ; Gilbert LANNUZEL, 57 ans, Park Men Meur ; Jean-Baptiste LEFORT, 74 ans, Kerfram ; Fernand MOREAU, 72 ans, Vêrouri Nevez ; Madeleine SELLIN, épouse GARIN, 59 ans, hent Kerfram.

Naissances : Lou-Ann ABALLEA, Kombren ; Maxime MENARD, Vêrouri Nevez ; Damien VALLEE, Kervéo.



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE **Du lundi au jeudi :** **Vendredi :** **Samedi (état-civil)**
8h00-12h00 ; 13h00-17h00 8h00-12h00 ; 13h00-16h30 9h00-12h00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe aux affaires scolaires et au restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe aux affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint aux travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint à la culture et aux sports : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint aux affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

Mardi : **Mercredi :** **Vendredi :** **Samedi :** **Dimanche :**
16h00-18h00 10h00-12h00 ; 14h00-18h00 16h00-18h00 10h00-12h00 ; 14h00-17h00 10h00-12h00

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE **Lundi – Mercredi – Vendredi :** **Samedi :**
10h00-12h00 ; 16h00-18h00 9h00-12h00 ; 15h00-18h00

LA POSTE

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00. **Samedi :** 9h00 - 12h00.

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation des pharmacies de garde.

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

